Informations de base

2022/2008(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle actualisée pour l'Europe: aligner les dépenses sur les politiques **Subject** 3.40 Politique industrielle	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ITRE Industrie, recherche et énergie	BERENDSEN Tom (EPP)	07/07/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive PENKOVA Tsvetelina (S&D) GROŠELJ Klemen (Renew) HAHN Henrike (Greens/EFA) TOBISZOWSKI Grzegorz (ECR) MÉLIN Joëlle (ID) BOTENGA Marc (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	WINZIG Angelika (EPP)	26/01/2022
EMPL Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	CARVALHO Maria da Graça (EPP)	14/02/2022
TRAN Transports et tourisme	FIDANZA Carlo (ECR)	03/02/2022
REGI Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	BRETON Thierry

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/02/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/07/2022	Vote en commission		
19/07/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0214/2022	Résumé
15/09/2022	Décision du Parlement	T9-0329/2022	Résumé
15/09/2022	Résultat du vote au parlement		
15/09/2022	Débat en plénière		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2008(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Initiative stratégique
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/9/06384

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE719.639	28/02/2022	
Amendements déposés en commission		PE731.574	25/04/2022	
Avis de la commission	INTA	PE729.954	23/05/2022	
Avis de la commission	IMCO	PE719.810	20/06/2022	
Avis de la commission	TRAN	PE719.704	21/06/2022	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0214/2022	19/07/2022	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0329/2022	15/09/2022	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)29	08/03/2023	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	15/06/2022	VodafoneZiggo
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	18/05/2022	CEFIC
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	11/05/2022	Cascade Dekker Groep
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	11/05/2022	H.Essers
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	04/05/2022	DIGITALEUROPE
WINZIG Angelika	Rapporteur(e) pour avis	INTA	07/04/2022	voestalpine AG
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	23/03/2022	Vereniging VNO-NCW
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	16/03/2022	Eastman Chemical Company
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	09/03/2022	European Round Table for Industry
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	21/02/2022	Unilever
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	18/02/2022	AIR LIQUIDE
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	17/02/2022	Airbus
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	16/02/2022	Novo Nordisk A/S
BERENDSEN Tom	Rapporteur(e)	ITRE	16/02/2022	Merck EFPIA Novo Nordisk

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
DANTI Nicola	31/05/2022	Eli Lilly and Company
MITUȚA Alin	31/03/2022	DGA Group Europe SA

Mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle actualisée pour l'Europe: aligner les dépenses sur les politiques

2022/2008(INI) - 19/07/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté un rapport d'initiative de Tom BERENDSEN (PPE, NL) sur la mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle actualisée pour l'Europe: aligner les dépenses sur les politiques.

Tout en se félicitant de la mise à jour de la stratégie industrielle, les députés soulignent que le pacte vert pour l'Europe i) doit s'accompagner d'une politique industrielle ambitieuse, afin que l'Union soit à l'avant-garde, de manière compétitive, en matière d'économie durable et à zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES), ii) doit créer des synergies entre les entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes entreprises et iii) doit être étayé par une politique de R&D ambitieuse et un cadre favorable aux PME.

Dans le contexte industriel actuel de crise énergétique et climatique, le rapport insiste sur la nécessaire mise en place de mesures d'aide ciblées pour les clients vulnérables, en particulier les PME et les microentreprises vulnérables, qui ont en outre fortement pâti du contrecoup de la pandémie de COVID-19.

Renforcer la compétitivité et la résilience industrielle

Les députés estiment que l'Union ne peut dépendre de pays tiers pour les produits, l'énergie, les capacités de production et les technologies indispensables à son économie et à sa société de demain. Ils soulignent que **l'Union doit reconquérir une position forte dans les chaînes de valeur mondiales essentielles** et sécuriser son approvisionnement en matières premières critiques en temps de crise, également en recourant davantage aux modèles commerciaux circulaires. Ils insistent sur les avantages que présentent des chaînes d'approvisionnement plus courtes pour la résilience de l' économie européenne et pour atteindre les objectifs ambitieux de l'Union en matière de climat.

D'après le rapport, l'un des moyens les plus efficaces de renforcer la résilience industrielle de l'Europe et de réduire ses dépendances est de diversifier les chaînes d'approvisionnement grâce à des mesures ambitieuses en matière de politique commerciale, y compris des accords stratégiques de commerce et d'investissement.

La Commission est invitée à présenter dans les meilleurs délais des **trajectoires claires et scientifiquement fondées de transition pour l'écosystème industriel** ainsi qu'une stratégie axée sur la transition des industries les plus énergivores qui leur permettrait de préserver leur compétitivité tout en favorisant une plus grande autonomie stratégique de l'Union.

Renforcer l'innovation

Rappelant que la compétitivité industrielle de l'Europe dépend fortement de sa capacité à innover, les députés appellent à coordonner les efforts des États membres visant à renforcer leur engagement à accroître les objectifs d'investissement dans la R&D au niveau national, en particulier pour le financement national public et privé de l'innovation et de la recherche industrielles.

En ce qui concerne les **technologies clés génériques**, le rapport demande à la Commission de contribuer à résorber le déficit d'investissement par rapport à ses concurrents sur la scène mondiale. Il invite la Commission à lancer rapidement les travaux retardés de **l'alliance industrielle européenne pour les processeurs et les technologies de semi-conducteu**rs. Il invite la Commission à élargir rapidement ces initiatives aux technologies clés génériques que sont notamment les batteries, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'automatisation et la robotique, la biotechnologie, l'informatique de périphérie, la photonique et les technologies et l'informatique quantiques.

Made in EU

Le rapport insiste sur la nécessité de développer l'initiative «Made in EU» et d'accélérer la mise en place des technologies de l'industrie 4.0, notamment au sein des PME. Le «Made in Europe» ne doit pas seulement être synonyme de qualité et d'innovation, mais également de produits, procédés et services industriels durables sur le long terme et équitables sur le plan social.

Le rapport insiste sur l'importance de l'ambition zéro pollution de l'Union et d'une **économie circulaire pleinement intégrée** pour créer une industrie efficiente et décarbonée. Il demande à la Commission d'analyser la manière dont les produits peuvent être recyclés et réintroduits dans le cycle des produits.

Il rappelle également le rôle des pratiques de passation des **marchés publics durables** dans la prévention des pénuries de médicaments, la garantie d' une sécurité d'approvisionnement et l'obtention d'investissements dans la fabrication. Il invite la Commission à aider les États membres en élaborant des règles de l'Union ciblées sur l'approvisionnement en médicaments, dans le cadre de la directive actuelle sur la passation des marchés publics.

Éducation et formation

Le rapport souligne l'importance de politiques dynamiques en matière d'éducation et de formation qui permettent de recruter et de retenir les talents au sein de l'Union européenne. Il demande à la Commission et aux États membres **d'aider les chercheurs et les professeurs de renommée mondiale au sein de l'Union** à diriger le programme d'éducation, de recherche, de développement et de formation de la future main-d'œuvre, ainsi que d'améliorer la collaboration entre l'éducation et la formation, la recherche et le milieu des affaires. Il insiste sur la nécessité, pour les États membres, de mettre en œuvre le pacte pour les compétences et les autres initiatives de l'Union qui visent à créer des possibilités de reconversion et de perfectionnement professionnels de la main-d'œuvre.

PME et jeunes entreprises

Les PME et les jeunes entreprises jouent un rôle central dans les écosystèmes industriels de l'Union, en particulier pour la transformation numérique, et elles constituent une source essentielle de modèles commerciaux et d'innovation de produits durables et socialement responsables.

Les députés insistent sur la nécessité d'améliorer l'accès de ces entreprises aux financements européens et nationaux et attirent l'attention sur la nécessité de **supprimer les obstacles existants sur le marché unique** qui entravent la croissance des PME et des jeunes entreprises en Europe, ainsi que sur le besoin d'un cadre juridique et réglementaire amélioré. Ils soulignent la nécessité de réduire les charges administratives inutiles pesant sur

les entreprises tout en préservant les normes les plus élevées en matière de protection des consommateurs, des travailleurs, de la santé et de l'environnement.

Politique énergétique

Le rapport insiste sur la nécessité d'une réorientation fondamentale de la politique énergétique européenne en réaction à la violente invasion de l'Ukraine par la Russie. Il demande de **réduire sensiblement la dépendance énergétique de l'Union**, surtout à l'égard du gaz, du pétrole, de la houille et du nucléaire russes. Il demande à la Commission et aux États membres i) d'accroître les capacités de production d'énergie renouvelable et d'énergie de transition sobre en carbone qui soient durables, sûres, proposées à un prix abordable et en grande quantité; ii) d'accroître les économies d'énergie et les mesures en faveur de l'efficacité énergétique.

Faciliter la transition vers une économie circulaire

Le rapport demande à la Commission et aux États membres de réduire de manière significative le temps nécessaire pour délivrer les autorisations et de mettre en place des procédures d'autorisation accélérées quand il s'agit d'infrastructures qui contribuent à la transition de l'industrie vers une économie circulaire neutre pour le climat. Il souligne, dans ce contexte, la nécessité de créer une **infrastructure de base pour l'hydrogène en Europe** et d'accroître les interconnexions à travers le continent, ainsi que d'appuyer le déploiement massif de technologies permettant de réaliser des économies d'énergies.

Maintenir des conditions de concurrence équitables

Les députés sont préoccupés par la concurrence déloyale, les investissements et les acquisitions des entreprises d'État de pays tiers sur le marché unique, plus particulièrement dans les secteurs stratégiques tels que l'approvisionnement énergétique. Ils invitent la Commission à garantir des conditions de concurrence équitables, en particulier pour les PME et à mettre en place des mesures adéquates et solides du point de vue juridique pour empêcher cette ingérence.

Le rapport demande à la Commission, dans la perspective de la prochaine révision du cadre des investissements directs étrangers, d'élargir le champ d'application de ce dernier afin de prendre en compte les incidences des subventions étrangères sur la sécurité économique de l'Union ainsi que l'impact des transferts technologiques effectués, dans des secteurs stratégiques, par les entreprises de l'Union dans des pays tiers.

Mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle actualisée pour l'Europe: aligner les dépenses sur les politiques

2022/2008(INI) - 15/09/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 503 voix pour, 40 contre et 18 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la nouvelle stratégie industrielle actualisée pour l'Europe: aligner les dépenses sur les politiques.

Le Parlement estime que le pacte vert pour l'Europe doit s'accompagner **politique industrielle ambitieuse**, afin que l'Union soit à l'avant-garde, de manière compétitive, en matière d'économie durable et à zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) et qu'il doit être étayé par une politique de R&D ambitieuse et un cadre favorable aux PME. La crise énergétique et climatique actuelle ainsi que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine ont considérablement renforcé ce besoin. Un **marché unique européen opérationnel** est également un atout important pour le renforcement de la résilience industrielle, de l'attractivité de l'Europe en tant que destination d'investissement et de la compétitivité de l'Union, ainsi que pour le développement des transitions écologique et numérique.

Renforcer la compétitivité et la résilience industrielle

L'agression russe contre l'Ukraine a démontré que **l'Union dépend fortement de pays tiers** pour son approvisionnement énergétique. Les députés estiment que l'Union ne peut dépendre de pays tiers pour les produits, l'énergie, les capacités de production et les technologies indispensables à son économie et à sa société de demain. Ils ont souligné que l'Union devait **reconquérir une position forte dans les chaînes de valeur mondiales essentielles** et sécuriser son approvisionnement en matières premières critiques en temps de crise.

L'Union devrait **réorienter ses politiques industrielle et énergétique** afin de diversifier aussi rapidement que possible ses sources d'énergie, d'accroître les économies d'énergie et de multiplier les mesures en faveur de l'efficacité énergétique, ainsi que de déployer d'importantes quantités d'énergie renouvelable et d'adopter une approche d'économie circulaire beaucoup plus marquée dans l'ensemble des secteurs, fondée sur des chaînes d'approvisionnement durables.

Renforcer l'innovation

Rappelant que la compétitivité industrielle de l'Europe dépend fortement de sa capacité à innover, le Parlement a réaffirmé l'importance d'un niveau d'investissement ambitieux dans la R&D pour améliorer le positionnement concurrentiel de l'Union dans le monde.

En ce qui concerne les **technologies clés génériques**, la résolution a demandé à la Commission i) de contribuer à résorber le déficit d'investissement par rapport à ses concurrents sur la scène mondiale, ii) de lancer rapidement les travaux retardés de **l'alliance industrielle européenne pour les processeurs et les technologies de semi-conducteurs** et iii) d'élargir rapidement ces initiatives aux technologies clés génériques que sont notamment les batteries, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'automatisation et la robotique, la biotechnologie, l'informatique de périphérie, la photonique et les technologies et l'informatique quantiques.

Made in EU

Le Parlement a insisté sur la nécessité de développer l'initiative «Made in EU» et d'accélérer la mise en place des technologies de l'industrie 4.0, notamment au sein des PME. Le «Made in Europe» ne doit pas seulement être synonyme de qualité et d'innovation, mais également de produits, procédés et services industriels durables sur le long terme et équitables sur le plan social.

Faciliter la transition vers une économie circulaire

Les députés ont insisté sur l'importance de l'ambition zéro pollution de l'Union et d'une économie circulaire pleinement intégrée pour créer une industrie efficiente et décarbonée. Ils ont demandé à la Commission d'analyser la manière dont les produits peuvent être recyclés et réintroduits dans le cycle des produits et d'accorder une attention particulière, pour ce qui est des possibilités de financement et d'appels d'offres, aux projets des entreprises qui sont à l'avant-garde de l'innovation dans l'économie circulaire.

Marchés publics

Les marchés publics constituent un instrument essentiel de sécurité nationale et économique, de politique industrielle et de durabilité écologique et sociale. Les députés ont souligné que les mécanismes de passation des marchés devraient appuyer davantage la transformation de l'industrie européenne en encourageant la production de biens et de services éco-innovants, rentables et durables.

Éducation et formation

Selon la résolution, les trajectoires de transition ne devraient pas délaisser l'éducation ni la reconversion et le perfectionnement professionnels. Ils ont invité la Commission et les États membres à élaborer une stratégie de formation professionnelle et à mettre en place des partenariats entre les entreprises et le monde éducatif, avec la collaboration des partenaires sociaux. Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres **d' aider les chercheurs et les professeurs de renommée mondiale au sein de l'Union** à diriger le programme d'éducation, de recherche, de développement et de formation de la future main-d'œuvre, ainsi que d'améliorer la collaboration entre l'éducation et la formation, la recherche et le milieu des affaires.

PME et jeunes entreprises

Compte tenu du rôle central que jouent les PME et les jeunes entreprises dans les écosystèmes industriels de l'Union, en particulier pour la transformation numérique, les députés ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès de ces entreprises aux financements européens et nationaux et attiré l'attention sur la nécessité de **supprimer les obstacles existants sur le marché unique** qui entravent la croissance des PME et des jeunes entreprises en Europe, ainsi que sur le besoin d'un cadre juridique et réglementaire amélioré.

Politique énergétique

La résolution a insisté sur la nécessité d'une réorientation fondamentale de la politique énergétique européenne en réaction à la violente invasion de l' Ukraine par la Russie. Elle a demandé de **réduire sensiblement la dépendance énergétique de l'Union**, surtout à l'égard du gaz, du pétrole, de la houille et du nucléaire russes. Il est demandé à la Commission et aux États membres i) d'accroître les capacités de production d'énergie renouvelable et d'énergie de transition sobre en carbone qui soient durables, sûres, proposées à un prix abordable et en grande quantité; ii) d'accroître les économies d'énergie et les mesures en faveur de l'efficacité énergétique.

La résolution a également insisté, entre autres, sur la nécessité :

- d'exploiter pleinement le potentiel d'efficacité énergétique du chauffage et du refroidissement industriels;

- de redoubler d'efforts pour libérer le potentiel de la bioéconomie circulaire;

- de mettre en place des procédures d'autorisation accélérées quand il s'agit d'infrastructures qui contribuent à la transition de l'industrie vers une économie circulaire neutre pour le climat;

- de créer une infrastructure de base pour l'hydrogène en Europe et d'accroître les interconnexions à travers le continent.

Maintenir des conditions de concurrence équitables

Les députés sont préoccupés par la concurrence déloyale, les investissements et les acquisitions des entreprises d'État de pays tiers sur le marché unique, plus particulièrement dans les secteurs stratégiques tels que l'approvisionnement énergétique. Ils ont invité la Commission à garantir des conditions de concurrence équitables, en particulier pour les PME, et à mettre en place des mesures adéquates et solides du point de vue juridique pour empêcher cette ingérence.

Le Parlement a demandé à la Commission, dans la perspective de la prochaine révision du cadre des investissements directs étrangers, d'élargir le champ d'application de ce dernier afin de prendre en compte les incidences des subventions étrangères sur la sécurité économique de l'Union ainsi que l'impact des transferts technologiques effectués, dans des secteurs stratégiques, par les entreprises de l'Union dans des pays tiers.